



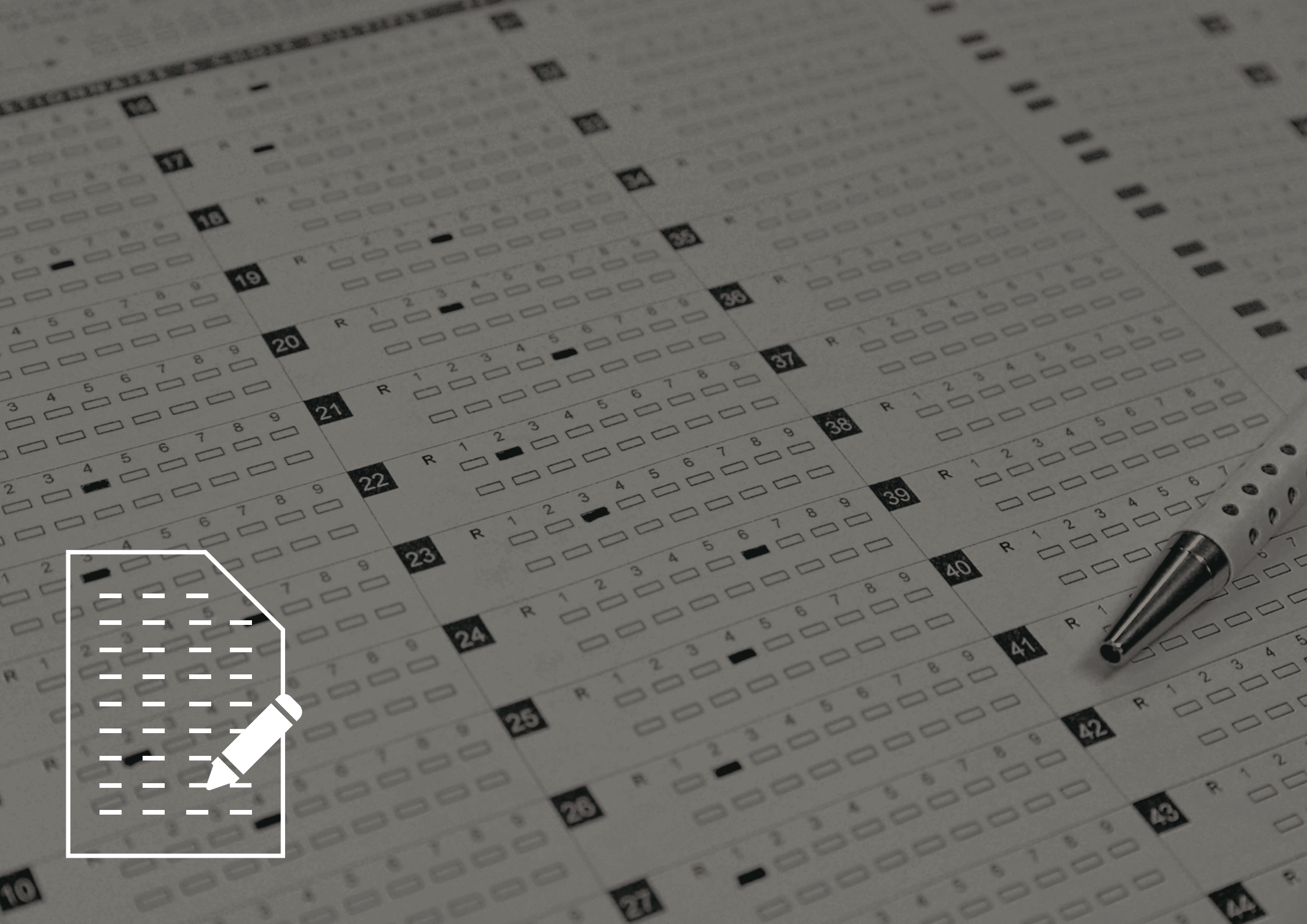
Système Méthodologique  
d'Aide à la Réalisation de Tests

---

# Règles de rédaction des questions à choix multiple



Une unité de soutien de l'IFRES • Université de Liège



# Rédaction des questions à choix multiple

Suite à l'élaboration de la *table de spécification*\* en lien avec la matière que l'on souhaite évaluer, il incombe au responsable d'évaluation de débiter la rédaction de ses questions à choix multiple.

Cette étape de création de question permettra non seulement de construire une **banque de questions durable et stable** mais également d'avoir des items qui évalueront avec validité au moins un des objectifs d'apprentissage les plus importants référencés dans la table de spécification.

À ce niveau, nous proposons donc différents critères d'analyse formelle s'appliquant à la construction des questions à choix multiple :

- L'amorce pose-t-elle une question directe ou cerne-t-elle bien un problème spécifique ?
- L'item porte-t-il bien sur un corpus théorique plus large qu'un simple exemple directement issu des notes de cours ?

\* pour plus d'informations, consultez le **guide méthodologique** téléchargeable sur notre site web : [smart.uliege.be](http://smart.uliege.be).

- Le vocabulaire et la structure de la phrase sont-ils simples à comprendre ?
- Chacun des distracteurs est-il plausible ?
- Les distracteurs et la réponse correcte sont-ils formellement équivalents ?
- Si possible, les distracteurs représentent-ils une erreur ou une incompréhension classique de la part des étudiants ?
- La réponse correcte est-elle indépendante des distracteurs ou d'autres items du questionnaire ?
- Existe-t-il une et une seule bonne réponse ?

En complément de ces quelques points à vérifier lorsque l'on rédige une question à choix multiple, il faut également tenir compte de toute une série de règles de rédaction, qui permettent d'avoir des questions de qualité d'un point de vue docimologique. Les 20 premières règles de ce guide ont été développées par le Professeur D. Leclercq (1986, *La conception des questions à choix multiple*. Labor, pp. 85-107) et portent sur différentes thématiques, que nous allons décrire dans les lignes qui vont suivre. Les 8 suivantes sont issues directement de l'expertise du SMART.

## 1. Règles de rédaction concernant l'adéquation aux objectifs

### R1. Respecter l'objectif :

Il convient de n'utiliser la QCM que si elle est le type de question le plus approprié pour mesurer ce que l'on désire évaluer.

### R2. Coller à l'objectif :

La QCM doit correspondre à l'objectif visé, au comportement à évaluer.

### R3. Ne pas perturber les apprentissages :

La QCM ne doit pas perturber les apprentissages. Il faut éviter les distracteurs pouvant fixer une erreur dans l'esprit de l'étudiant.

## 2. Règles de rédaction concernant la valeur diagnostique de la réponse

### R4. Révéler le processus mental :

La QCM doit renseigner l'évaluateur sur le processus mental utilisé par l'étudiant.

### R5. Indiquer l'erreur commise :

Les distracteurs doivent indiquer le type d'erreur commise ou le cheminement incorrect suivi par l'étudiant.

### R6. Préciser sur quelle partie de l'énoncé porte la question :

Pour éviter un diagnostic erroné, on doit préciser sur quelle partie de l'énoncé porte la question (par exemple, en soulignant cette partie).

## 3. Règles de rédaction sur la forme

### R7. Respecter la consigne :

La question doit être compatible avec la consigne.

### R8. Proposer des phrases syntaxiquement correctes :

Les solutions doivent être en accord grammatical avec l'amorce.

### R9. Éviter les termes vagues :

On n'utilise pas de termes vagues dans l'énoncé.

### R10. Éviter les négations :

On évite les formes négatives (syntaxiques et sémantiques) et *a fortiori*, on proscrie leur accumulation. La formulation affirmative est préférable.

### R11. Séparer informations et questions :

La question et les informations ne doivent pas être entremêlées.

#### R12. Regrouper dans l'amorce les éléments communs aux solutions proposées :

On fait remonter dans l'amorce et/ou on groupe à la fin de la question (en-dessous des solutions) les éléments communs aux solutions proposées.

### 4. Règles de rédaction des solutions proposées

#### R13. Indépendance syntaxique des solutions :

On n'utilise pas, par exemple, des expressions telles que « *au contraire* », « *en plus* », etc. au début des solutions proposées car ces expressions lient les solutions entre elles.

#### R14. Indépendance sémantique des solutions :

Les solutions proposées doivent être sémantiquement indépendantes les unes des autres. Deux solutions ne peuvent être emboîtées.

#### R15. Égalité des mots communs à la solution et à l'amorce :

On évite les mots communs entre l'amorce et les solutions ou on fait en sorte que chaque solution possède ces mêmes mots communs avec l'amorce.

#### R16. Égalité de vraisemblance des solutions :

On veille à une même vraisemblance des solutions proposées.

#### R17. Même longueur pour toutes les solutions :

La solution correcte ne doit pas être (systématiquement) plus longue que les autres. Les solutions doivent avoir une longueur équivalente.

#### R18. Même complexité de toutes les solutions :

La solution correcte ne doit pas apparaître comme plus complète que les autres.

#### R19. Même degré de généralité :

On privilégie un même niveau de généralité des indicateurs (temps, modificateurs...). *Tous, toujours, jamais, aucun* sont des termes absolus et catégoriques dont les étudiants se méfient. Ils préfèrent des solutions contenant les termes *certains, parfois, il peut arriver que...*

#### R20. Même degré de technicité :

On privilégie un même degré de technicité du vocabulaire utilisé dans toutes les solutions proposées. Les étudiants qui ne maîtrisent pas bien le contenu ont tendance à éviter les solutions comportant des termes techniques.

### R21. Termes identiques pour une même idée :

On privilégiera autant que possible des termes identiques pour évoquer une même idée sur un même sujet. Lorsqu'une même idée est présente dans plusieurs solutions, on veillera donc à l'exprimer avec des termes identiques dans les différentes solutions. L'inconvénient d'une formulation différente réside dans le fait qu'elle pourrait engendrer des nuances non voulues par le rédacteur lui-même, perturbant ainsi le choix de réponse.

### R22. Consensus sur le caractère correct ou incorrect des solutions :

Les propositions de solutions doivent permettre un consensus large sur leur caractère correct – lorsqu'il s'agit de la (des) réponse(s) correcte(s) – ou incorrect – lorsqu'il s'agit des réponses incorrectes.

### R23. Équilibre entre les solutions positives et négatives :

Lorsque les solutions sont connotées positivement et négativement, il faut veiller à respecter un équilibre entre ces deux types de solutions, ceci afin de ne pas influencer la réponse des étudiants par un nombre plus important de solutions soit positives, soit négatives.

### R24. Éviter de connoter les solutions de façon péjorative :

Il convient d'éviter de connoter les propositions de solutions. Il faut éviter d'utiliser des termes, des mots ou des expressions qui introduisent de fortes connotations qui, si elles sont négatives, auraient tendance à induire un rejet de la part de l'étudiant ou, si elles sont positives, pourraient artificiellement remporter l'adhésion de l'étudiant. On veillera à ce que cette question ne figure pas dans ce test, ou à supprimer cet indice.

## 5. Règles de cohérence dans le test

### R25. Ordre logique :

Afin de ne pas influencer le choix d'une solution par sa position parmi l'ensemble des solutions proposées (par exemple, en mettant la solution correcte de manière régulière en position 1), il convient d'indiquer les solutions proposées dans un ordre croissant ou décroissant de grandeur. Cette règle s'applique aux solutions numériques mais vaut aussi pour l'ordre alphabétique ou logique. La cohérence (le choix d'un ordre croissant ou décroissant) dans l'application de cette règle au sein du test est à privilégier.

### R26. Signes en toutes lettres :

Dans les questions où les propositions de solutions ne portent pas strictement sur des opérations numériques, il vaut mieux

éviter l'utilisation de signes (+, -, ×...). Certains signes pourraient être compris différemment d'une personne à l'autre. On privilégie donc l'écriture en toutes lettres de l'ensemble des idées évoquées dans les solutions proposées et ce, dans l'ensemble du test, afin d'éviter toute confusion. Ceci est également valable pour l'amorce.

### R27. Uniformisation des ponctuations dans tout le test :

Il convient ici de mettre (ou de ne pas mettre le cas échéant) des majuscules en début et des points en fin de phrase pour toutes les solutions proposées. On recommande de procéder de la sorte pour les amorces également, afin que l'ensemble du test soit uniforme.

### R28. Ne pas induire la réponse à une autre question du test :

Parfois, il arrive qu'une question mentionne des éléments permettant de déduire la solution à une autre question du test. Il convient donc d'être particulièrement vigilant lors de la création d'un questionnaire et de relire ce dernier pour vérifier qu'un souci de ce type n'est pas présent. Si l'on possède dans une banque de questions certaines d'entre elles apportant une aide pour la réponse à d'autres items, il est recommandé de signaler avec quelles autres questions elles ne doivent pas être présentées simultanément.

Nous pouvons aisément constater qu'une question à choix multiple présentant une bonne qualité docimologique n'est pas chose aisée à construire et requiert de garder à l'esprit les règles sus-mentionnées tout au long du processus de rédaction.

Suite à la phase de rédaction des questions, il peut être bénéfique de faire procéder à la relecture des questions par un expert, lequel pourra en valider la bonne construction, ce qui améliorera encore la qualité de l'évaluation mise en place. Le SMART peut vous aider à ce niveau (au niveau de la construction des questions, pas de la matière en elle-même).



Photographie pp. 2 :  
© Damien Depluvrez, SMART – IFRES – Université de Liège

© 2015-2019 SMART – IFRES – Université de Liège

---

## SMART — Système Méthodologique d'Aide à la Réalisation de Tests

 Quartier Urbanistes 1  
Traverse des Architectes, 5B  
B-4000 Liège (Sart Tilman)

 [smart.uliege.be](http://smart.uliege.be)

 +32 4 366 2078

 [smart@uliege.be](mailto:smart@uliege.be)



Une unité de soutien de l'IFRES • Université de Liège